

Les descendants de Sulpice



Alfred Duchezeau - Pauline Darnault

consentement au mariage en date du 11 mai 1864
par Adrienne Goulet (épouse de Joseph Darnault)
à Pauline sa fille avec Alfred Duchezeau

AD 36 - 2E_23 772 CM

N° 200.

11 Mai 1864.

JP. 10193.

Conseillement

par M^e Darnault-Goulet

au mariage de M^e Darnault, sa fille.

M^e Berthe, née

11 mai 1869



Concubinage
à Mariage

Fait à Valence le 11 mai 1869

Par avort. M. Jean-Baptiste
Léon-Bonheur, Collège, natal à Valence,
chiffre de Santon, amédicur de l'Assurance
Générale, Souffleur

à Comparto

Maison - atrium - latrines - armes - Antenne
Goulet, propriétaire domanant Ville de Valence, l'acte
est assuré et autorisé de M. Joseph-Charles Barnaud,
aussi propriétaire domanant même Ville

Laguille, par le procétry, de la Cour de
Mariage que Mme Pauline-Léonie Barnaud, sa fille
unique, sans profession domanant à Valence, de propor-
ce contract avec M. Alfred Dauphina, Châtelain à
la Rectorie, domanant également.

En conséquence elle a autorité de dite fille
de contracter mariage devant l'officier des titres civil et
ministre du culte, qu'il appartiendra, absolument de lui
qu'il y ait ou non opposition.

Il a également autorité de dite fille à
faire dresser la charte qui doit régler la mariage
la convention ou le de mariage, etc. dans les termes
qu'il lui conviendra.

Demandant la permission et autorisation nécessaire
pour la rédaction du contrat qui servira
à l'établissement du mariage.

Done ainsi :

Sur le cap. à Valence, natal d'au
la Comparte.

L'an mil huit cent soixante quatre,

le onzième.

Testim. fait à l'imp. de l'Ami du Peuple
le 11 mai 1869.

Demandé, Léon

et - goutet
Maurice

11 mai 1869